

Le P'tit Daslois

vosre commune sur
www.ville-dasle.fr



JANVIER 2025

► Édito

Bonne année !



À l'heure de ce premier éditorial de l'année, j'aimerais souhaiter à chacun et à chacune d'entre vous mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité au nom du Conseil municipal. Que cette année 2025 vous apporte toutes les satisfactions que vous attendez.

Dans ce numéro, nous évoquons le début des travaux de rénovation et de sécurisation d'une grande partie de la rue de Beaucourt. À compter de la fin du mois de janvier, ces travaux vont impacter le trafic routier et je vous demande de faire preuve de patience et de compréhension.

Nous vous donnons également des nouvelles du projet IDEHA : après une pause due à des fouilles archéologiques qui ont contrarié le planning (et le financement de l'opération), le chantier devrait démarrer au cours du premier trimestre.

En plus de la vie du village au cours des dernières semaines, nous évoquons également l'épisode de neige que nous avons connu le 21 novembre. Cette météo inhabituelle a pour le moins perturbé la circulation, à Dasle comme dans toutes les communes de l'aire urbaine. Je voulais en profiter pour rappeler le protocole de déneigement qui est mis en place en cas de chutes de neige, mais également les devoirs de chacun. À commencer par la patience, car il n'est pas possible pour notre unique tracteur d'être partout à la fois. Bonne année encore à toutes et à tous !

Le Maire,
Carole THOUESNY

► Actualité

Bientôt les travaux de voirie



Le chantier majeur de l'année sera la réfection et la sécurisation d'une partie de la route départementale 126 depuis l'entrée de la rue du Chêne jusqu'à l'école de la Combotte.

Les travaux devraient débuter dès le 20 janvier par la mise en séparatif des réseaux d'assainissement entre la rue de la Ferme et l'école. Cette opération sera pilotée par les services de Pays de Montbéliard Agglomération, elle permettra d'améliorer considérablement les problèmes d'engorgement des réseaux qui, lors de fortes pluies, causaient des inondations dans le village. Lors de la première phase, sous route barrée et avec mise en place d'une déviation, 460 mètres de collecteurs et quatorze branchements individuels seront réalisés. L'opération se poursuivra jusqu'à début mars, ce délai dépend de la météo et des imprévus. Au cours de la deuxième phase, sous alternat par feux tricolores, les derniers branchements individuels seront effectués. La troisième phase concernera la rue de la Ferme (avec alternat par feux) pour 120 m de collecteurs et huit branchements individuels. Enfin, la quatrième phase se déroulera dans le chemin de Rouge Terre (là encore avec alternat par feux) pour 105 mètres de collecteurs et sept branchements individuels. Au total, il faut compter cinq à six mois de travaux pour ce chantier, si la météo est favorable.

Ensuite, le Syndicat d'Energies du Doubs (SYDED) lancera les travaux d'enfouissement des réseaux secs (EDF et téléphonie) sur toute l'emprise du projet, donc du bas de la rue du Chêne à l'école. Ce n'est qu'à l'automne que devraient débuter les travaux de voirie (chaussée et trottoirs) et les aménagements de sécurité.

Il est bien évident que ce planning de réalisation, établi par Pays de Montbéliard Agglomération, reste très aléatoire, les conditions météo de cette fin d'hiver pouvant bouleverser toutes les prévisions. Il est tout aussi évident que ces travaux vont engendrer quelques perturbations de circulation. L'accès aux riverains concernés sera bien sûr maintenu, mais chacun devra faire preuve de patience lors de ce chantier d'envergure, y compris les usagers circulant habituellement sur le secteur.

Signalons encore que l'emplacement des boîtes de branchement sera identique à l'existant ou juste à côté. Dans tous les cas et le plus souvent possible, une discussion sera engagée entre le propriétaire et les services de PMA.

Notons aussi que pour la collecte des ordures ménagères, il sera peut-être parfois nécessaire de prévoir des points de regroupement.

Une réunion de chantier aura lieu chaque semaine et, dans la mesure du possible, nous vous informerons de l'évolution et du suivi de l'opération.

► Actualité

Banque alimentaire

La dernière opération de collecte de la Banque alimentaire a été contrariée par les fortes chutes de neige de novembre. La collecte n'a pas pu avoir lieu le matin du 22 novembre, le résultat est donc moindre. Cela dit, avec la journée du samedi, les bénévoles qui ont assuré la permanence au Super U de Beaucourt ont quand même recueilli 520 kg de produits. Au total, ce sont environ 180 tonnes qui ont été récoltées sur le Pays de Montbéliard. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'opération.

Repas des seniors

Suite à la consultation lancée par la Mairie, les seniors ont pu choisir entre la formule qu'ils préféraient, bons, colis ou participation au repas du mois de janvier. Ainsi, 103 bons et 93 colis ont été distribués et 84 personnes s'étaient inscrites pour le repas prévu le dimanche 12 janvier 2025 à la salle Espace-Loisirs.

Stade : un nouveau portail

Les travaux et les aménagements se sont poursuivis sur le site de l'ancien stade de football, appelé à accueillir de nombreuses manifestations locales. Après la réfection du sol, un portail a été posé et quelques membres du Comité des Fêtes ont retroussé leurs manches pour redonner un coup de peinture sur la partie restauration/boissons du bâtiment.

Éclairage public



La mise en place des leds au niveau de l'éclairage public prend un peu plus de temps que prévu, la coordination entre les deux entreprises intervenantes étant parfois difficile. Tout devrait être terminé au cours du premier trimestre 2025 et rappelons qu'à la suite de ces travaux, la commune remettra en service l'éclairage pendant la nuit, avec une luminosité réduite (et peu gourmande en énergie) entre 23h et 6h.

Le projet IDEHA est enfin sur les rails

Il y a quelque temps, la commune de Dasle a vendu au bailleur social IDEHA les terrains Marconnet situés derrière le parking de la salle Espace-Loisirs. L'objectif est de construire trois bâtiments locatifs. Le projet a pris un peu de retard car la Préfecture a ordonné des fouilles archéologiques après la découverte d'un morceau de poterie d'époque mérovingienne. C'est la raison pour laquelle l'Institut national de recherches archéologiques (INRAP) et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ont réalisé ces fouilles pendant trois semaines avant de rendre le terrain à son propriétaire.

Cela dit, pour IDEHA, la mauvaise nouvelle est budgétaire avec une participation financière aux fouilles, mais également l'obligation de prévoir des fondations spéciales dans la mesure où le terrain est devenu meuble à cause des fouilles. Il a donc fallu affiner l'étude, engager une étude géologique, refaire des appels d'offres et valider le projet avec son nouveau coût.

Les travaux devraient débuter au cours du premier trimestre 2025. Le projet prévoit la construction de trois bâtiments en R + 1 comprenant chacun quatre logements, soit douze logements au total. Les appartements seront chauffés grâce à une pompe à chaleur. Est prévue également la construction d'un local ordures ménagères



Le projet des trois bâtiments en image de synthèse.

en limite de propriété (rue des Vergers) et d'un abri à voitures et à vélos. Par ailleurs, une aire de circulation sera aménagée (desserte des places de stationnement) ainsi qu'un cheminement piéton et seize places de parking (12 couvertes et 4 à l'air

libre). Le cheminement reliera la salle Espace-Loisirs à la rue des Vergers. Enfin, une aire de présentation des ordures ménagères sera aménagée en limite de propriété. Les travaux devraient durer environ quatorze mois.

A propos du déneigement...

Le 21 novembre, nous avons connu un épisode climatique assez inhabituel avec une grande quantité de neige tombée en quelques heures. Cela faisait longtemps que nous n'avions pas connu une pareille situation.

Dans ces conditions, il est facile de faire entendre son mécontentement, notamment par le biais des réseaux sociaux, parce que la rue où l'on habite n'est pas dégagée assez rapidement...

Il ne faut pas perdre à l'esprit que Dasle est un petit village ne possédant qu'un seul tracteur pouvant être équipé du matériel nécessaire au déneigement. Et si deux agents communaux peuvent effectuer cette tâche, ils ne peuvent que se relayer, parfois en dépassant largement leurs horaires de travail si le besoin s'en fait sentir. Alertés par l'élu d'astreinte en cas de chutes de neige, ils doivent respecter un programme : sachant que les voies départementales sont déneigées par les services du Département, les agents doivent respecter un protocole et démarrer leur tournée par les secteurs jugés prioritaires, l'école et son parking, puis les rues les plus en pente et ensuite seulement les autres rues. Il ne peut y avoir de programme « personnalisé » en fonction des impératifs des uns ou des autres.

Nous avons reçu des réclamations parce que certains habitants ne pouvaient pas sortir de chez eux pour aller travailler. Satisfaire tout le monde est absolument impossible dans de telles circonstances !

Nous signalons par ailleurs que chacun doit veiller à ce que les espaces publics restent accessibles aux engins de déneigement, en s'assurant que le stationnement de son véhicule ne gêne pas le passage du tracteur.

Les habitants doivent également procéder au déneigement de leur trottoir au droit de leur propriété. En cas de problème, par exemple en raison des « bourrelets » de neige entassés par les engins qui sont passés sur les routes, vous pouvez contacter la Mairie.



La région a connu un gros épisode neigeux le 21 novembre.

► Portrait

42 ans chez les pompiers



Atteint pas la limite d'âge, l'adjutant-chef Thierry Delcasso a quitté ses fonctions de pompier volontaire cette année. Portrait d'un homme qui a beaucoup donné aux autres.

Quarante-deux ans de service, ce n'est pas rien ! Tout en menant sa carrière chez Peugeot, à la centrale thermique, Thierry Delcasso a consacré une grande partie de son temps chez les pompiers volontaires, au service des autres. Entré au centre de première intervention de Dasle le 27 avril 1982, il a ensuite rejoint le centre de secours renforcé d'Audincourt-Valentigney le 21 octobre 2002, y demeurant fidèle jusqu'à l'âge de la retraite, le 10 juillet 2024, à la veille de ses 65 ans. Dans l'intervalle, Thierry avait régulièrement monté les échelons (et pas uniquement ceux de la grande échelle !), caporal, caporal-chef, sergent, sergent-chef, adjudant puis adjudant-chef le 1^{er} juillet 2007.

Pendant toutes ces années, il a donné de sa personne et de son temps, la fonction de pompier étant chronophage avec, outre les interventions, les entraînements, les manœuvres et les cours de recyclage. Et un pompier doit aussi se préparer à tout : « Quand on va en intervention, souligne Thierry, on ne sait pas vraiment ce que l'on va trouver et il faut être prêt. J'ai essayé d'oublier les mauvais souvenirs, comme ce terrible incendie à Dasle suite à un suicide, avec le décès de deux jeunes enfants. Je préfère garder en mémoire les belles rencontres effectuées. »

Même s'il est domicilié à Dasle depuis longtemps (où il a d'ailleurs été conseiller municipal), Thierry Delcasso a vu le jour à Abidjan (Côte d'Ivoire), territoire français à l'époque, où ses parents étaient installés. Mais pour sa part, il n'est pas resté longtemps là-bas. Victime d'un empoisonnement du sang suite à une déshydratation à l'âge de quelques mois seulement, il fut rapatrié à Paris avec une espérance de vie de vingt-quatre heures ! Il a été sauvé et ses parents ont alors décidé de revenir en France. La famille habita d'abord Valentigney avant de se fixer à Dasle avant les années 70. Thierry Delcasso n'a plus jamais quitté le village, construisant la maison qu'il habite toujours rue de Dampierre depuis 1988.

Après avoir pris sa retraite chez Peugeot en 2017, il est désormais libéré de ses obligations de pompier. Avec son épouse Maryse, il peut s'adonner à ses passions, notamment la marche, les repas avec les copains et les vacances. Le couple passe également du temps avec ses enfants, une fille et un garçon, mais aussi avec ses petits-enfants, une fille et un garçon également ! Nous souhaitons une heureuse retraite à Thierry et nous le remercions encore pour son investissement.



► La vie du village

Soirée caritative pour PIWI Espoir



Le Comité des Fêtes a organisé une soirée au profit d'une bonne cause.

Le Comité des Fêtes a organisé en octobre une soirée caritative au profit de l'association PIWI Espoir, une maladie génétique rare qui atteint un nouveau-né sur 20.000, un syndrome lié à une anomalie sur le chromosome 15. Cette association a été créée par Véronique et Nicolas Amey et vient en aide aux personnes confrontées à cette maladie. Cent-dix neuf convives ont participé à cette soirée tartiflette qui a été agrémentée d'une tombola grâce à la générosité des commerçants et des bénévoles. Une somme de 1.929,70 € a été recueillie à l'issue de la soirée, les fonds ont été reversés à PIWI Espoir et serviront à améliorer le quotidien des enfants atteints de ce syndrome.

Spectacle de magie à l'école

Le 17 décembre, les élèves de l'école de la Combotte ont eu droit à un spectacle de Noël. Stéphane Hernandez, alias Sirius l'illusionniste, a assuré une représentation pleine de malice et de surprises. Dans un joli décor de Noël, l'artiste a captivé son auditoire pendant une heure, les entraînant avec lui dans son univers fait d'illusions.



Sirius a présenté un beau spectacle aux enfants.

Un marché de Noël féerique

Le marché de Noël organisé par les Ecoliers Daslois a recueilli un très vif succès le 21 décembre. La salle Espace-Loisirs a fait le plein à l'occasion de cette journée de fête. Une dizaine d'exposants ont proposé leurs plus belles créations artisanales (jouets en bois, sculptures sur bois, bijoux, gravures sur métal,...), un espace étant également réservé aux créations des enfants. Chacun a pu se restaurer grâce aux organisateurs qui proposaient des plateaux de charcuterie-fromage, mais aussi des crêpes et des gâteaux. Une dégustation d'escargots de la maison Jacot-Billey était également possible. En fin d'après-midi, le Père Noël est venu saluer les enfants et leur distribuer quelques papillotes.



Le Père Noël a eu du succès à son arrivée !

► En bref

Collecte des déchets

Le calendrier de collecte des déchets ménagers de l'année 2025 est disponible sur le site agglo-montbeliard.fr, rubrique « Vivre ici » puis « Les calendriers de collectes ».

À noter que des ramassages ont été décalés : la collecte prévue le 2 mai aura lieu le 3 mai et la collecte du 26 décembre sera effectuée le 27 décembre.

Notons aussi les dates de passage de la déchetterie mobile pour 2025 : le 25 mars, le 27 mai, le 22 juillet et le 23 septembre.

Pour tous renseignements complémentaires sur la gestion des déchets, contacter le 03.81.31.84.99 ou collectes-dechets@agglo-montbeliard.fr

Ramassage des sapins

Nous vous informons que la collecte des sapins par les services municipaux aura lieu le **lundi 13 janvier 2025.**



Service national

La loi du 28 octobre 1997 portant réforme du Service National a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les Français : garçons et filles.

Le recensement est obligatoire à l'âge de 16 ans : fille ou garçon, dès votre 16^{ème} anniversaire, vous devez vous rendre à la Mairie de votre domicile pour vous inscrire, muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents. Une attestation de recensement vous sera délivrée que vous devrez toujours conserver.

Vous recevrez, par la suite, une convocation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

Vous pouvez également faire vos démarches par Internet sur le site : mon.service-public.gouv.fr

► Agenda



12 janvier : repas des seniors.

15 février : Dés'Dasle & des jeux (journée jeux) organisé par les NAD à partir de 10 h à la salle Espace-Loisirs.

16 mars : repas de printemps de l'Essor.

5 avril : loto des NAD à 20h à la salle Espace-Loisirs.